

Restaurer les racines juives de notre foi

Yves Perriard

Octobre 2026

POURQUOI LES JUIFS ?	2
1. Dieu n'a pas rejeté Israël	2
2. Les bénédictions surnaturelles sur Israël le prouvent	2
3. Les plans stratégiques de Dieu le prouvent	3
4. Les prophéties de Jésus le prouvent	4
POURQUOI LES RACINES JUIVES ?	6
ASPECTS POSITIFS de la loi	7
Paul a suivi la Loi à 100 %	10
Aspects « NÉGATIFS » de la loi	12
Paul n'était pas contre la loi, mais contre le LÉGALISME !	14
Passages mal compris concernant la loi	17
Implications pour aujourd'hui	22
Restaure les RACINES JUIVES si tu veux restaurer l'ÉGLISE PRIMITIVE !	23
Obligations minimales pour tous	25
Sept principes fondamentaux pour restaurer les racines juives (commandés dans la Bible)	25
1. Entretiens un lien fort et une identification avec Israël	25
2. Aborde le Nouveau Testament dans une perspective théologique et culturelle juive	27
3. Garde le repos du Shabbat	29
4. Célèbre les sept fêtes bibliques	30
5. Suis les lectures hebdomadaires de la Torah et prêche en lien avec elles	31
6. Retourne au modèle juif d'organisation	31
7. Fais des disciples selon le modèle juif	32
Bonus : Intègre certains éléments de la liturgie juive dans ton culte	33
D'autres commandements bibliques si tu veux aller plus loin	34
Cinq commandements liés à la terre d'Israël qui peuvent néanmoins avoir une application universelle :	36
Commandés, mais suivis seulement par les Juifs	37
Commandements bibliques qui pourraient avoir des implications aujourd'hui	39
Non commandé dans la Bible, mais culturellement prôné pour les croyants juifs, surtout en Israël	41

POURQUOI LES JUIFS ?

De nombreux croyants estiment que l'Église a pris la place d'Israël dans le dessein divin. Autrement dit, les bénédictions, privilèges et promesses d'alliance initialement accordés à Israël dans la Bible hébraïque seraient désormais la propriété de l'Église. Selon cette perspective, la « Nouvelle Alliance » instaurée par Jésus-Christ remplacerait « l'Ancienne Alliance » conclue avec le peuple juif, suggérant ainsi que la faveur divine s'est déplacée d'Israël vers l'Église chrétienne.



Cette vision est-elle conforme aux Écritures ? Je ne le pense pas, et je propose quatre raisons bibliques pour étayer mon point de vue.

1. Dieu n'a pas rejeté Israël

Il y a deux mille ans, Paul a clairement affirmé que Dieu n'avait pas rejeté son peuple, les Juifs. Dans sa lettre aux Romains, il écrit : « Je demande donc : Dieu a-t-il rejeté son peuple ? Non, que cela n'arrive jamais ! ... Dieu n'a pas rejeté son peuple, qu'Il connaissait d'avance. » (Romains 11:1-2). Paul souligne également que, même si les Juifs pouvaient être considérés comme des ennemis à l'époque, ils restaient aimés de Dieu en raison de leur lien avec les patriarches, et que les dons et l'appel de Dieu sont irrévocables (Romains 11:28-29).

2. Les bénédictions surnaturelles sur Israël le prouvent

Les bénédictions accordées à Israël témoignent de la fidélité de Dieu. Si toutes les promesses faites à Abraham avaient été transférées aux non-Juifs, comment expliquer que, deux mille ans plus tard, les Juifs soient encore si extraordinairement bénis ? Sous tous les angles, les Juifs bénéficient d'une faveur surnaturelle inexplicable par des moyens humains. L'histoire en est la preuve : partout où ils ont eu la possibilité de s'épanouir, ils ont excellé dans tous les domaines de la vie. Par exemple, bien que ne représentant que 2 % de la population américaine, les Juifs américains constituent un tiers des millionnaires et milliardaires, un tiers des acteurs et deux tiers des producteurs. Ce phénomène de « disproportion » est observable à l'échelle mondiale. Le fait qu'ils ne représentent que 0,2 % de la population mondiale et qu'un quart des prix Nobel de l'histoire leur aient été décernés est tout simplement inexplicable par des raisons humaines rationnelles.

Mark Twain a parfaitement résumé l'importance du peuple juif : « Les Juifs ne représentent qu'un quart de pour cent de la population mondiale, mais leur influence est bien plus grande que leur nombre ne le suggère. Leurs contributions à la littérature, la science, l'art, la musique, la finance, la médecine et l'éducation sont remarquablement disproportionnées par rapport à leur petite taille. Tout au long de l'histoire, ils ont surmonté d'immenses défis, et ils continuent de prospérer. Alors que tout le reste est mortel, le peuple juif persiste. Quel est le secret de leur longévité ? »



La réponse est claire : ils sont le peuple élu de Dieu, béni par Abraham. Comme le dit Genèse 12:2-3 : « Je ferai de toi une grande nation, je te bénirai, je rendrai ton nom grand, et tu seras une source de bénédiction pour toutes les nations de la terre. » L'apôtre Paul a également souligné leur importance en écrivant : « À eux appartient l'adoption, la gloire divine, les alliances, la réception de la loi, le culte du temple et les promesses. » (Romains 9:4-5). Ils possédaient ces bénédictions à l'époque biblique, et ils les conservent aujourd'hui. À l'exception du Temple, toutes les promesses de Dieu à leur égard restent valables.

3. Les plans stratégiques de Dieu le prouvent

L'histoire juive révèle un schéma constant : chaque fois que les circonstances se détériorent, Dieu intervient pour les améliorer. Ce principe, présent dans la Bible, se manifeste depuis deux millénaires.

Ceux qui excluent les Juifs du dessein divin ne perçoivent ni Son cœur ni Sa sagesse. Dès les premières pages de la Bible jusqu'à sa conclusion, Dieu démontre une habileté remarquable : chaque tentative de Le tromper se retourne contre nous, et chaque erreur est transformée en une situation meilleure pour tous, en particulier pour les Juifs. Il n'est donc pas surprenant que Paul s'exclame, dans ce même

contexte : « Oh, la profondeur des richesses de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Comme Ses jugements sont insondables, et Ses chemins inaccessibles ! » (Romains 11:33)

Avec cette perspective, nous comprenons mieux la version paraphrasée de Romains 11:15 : « Quand la plupart des Juifs ont rejeté leur Messie, cela a paradoxalement eu un impact incroyablement positif pour le monde entier. Imaginez ce qui se passera lorsqu'ils l'accepteront enfin ! Ce sera aussi puissant et bouleversant qu'une résurrection des morts ! »

Oui, Dieu s'est caché il y a 2000 ans à la plupart de son peuple, mais ce n'était qu'une étape temporaire. Le jour viendra bientôt où Il se révélera pleinement à nouveau ! Comme l'a écrit Paul, « si leur transgression a apporté une telle richesse au monde, imaginez combien de richesse leur pleine inclusion apportera ! » (Romains 11:12). Ces thèmes sont développés dans Ézéchiel 39:21-27 et Deutéronome 32:17-21, 43, et sont mis en avant dans Romains 9-11. Il y a une rébellion, Dieu se retire, les cœurs s'endurcissent, mais finalement Il se révèle et renverse tout pour notre plus grand bien !

C'est pourquoi l'apôtre écrit : « Je ne veux pas que vous ignoriez ce mystère, frères et sœurs, afin que vous ne soyez pas orgueilleux : Israël a connu un durcissement partiel jusqu'à ce que le nombre total des païens soit atteint, et ainsi tout Israël sera sauvé. Comme il est écrit : « Le libérateur viendra de Sion ; il éloignera l'absence de Dieu de Jacob. » (Romains 11:25-26).

4. Les prophéties de Jésus le prouvent

N'importe qui peut aujourd'hui extraire une prophétie de l'Ancien Testament et lui faire dire ce qu'il veut. Mais personne ne peut agir ainsi avec deux prophéties bien précises de Jésus :

1. « Jérusalem, Jérusalem... Écoute ! Ta maison t'est laissée déserte. Car je te le dis : tu ne me reverras pas tant que tu n'auras pas dit : “Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.” » (Matthieu 23:38-39)



Jésus déclare qu'il ne reviendra pas tant que Jérusalem ne l'aura pas accueilli. Autrement dit, il faut qu'un nombre suffisant de Juifs à Jérusalem croient en lui pour que cet événement ait lieu. Pendant deux mille ans, cela semblait impossible, car les Juifs étaient dispersés parmi toutes les nations. Mais la situation commence à changer : de plus en plus retournent dans leur patrie et grandissent le nombre de ceux qui croient en lui.

2. « Ils (les Juifs) tomberont sous le tranchant de l'épée et seront emmenés captifs parmi toutes les nations. Jérusalem sera foulée aux pieds par les nations jusqu'à ce que le temps des nations soit accompli. » (Luc 21:24)

Cette prophétie aussi commence à s'accomplir. Les Juifs ont été « captifs de toutes les nations », mais ils reviennent désormais. Comme l'annonce Zacharie 8:7-8 : « Je sauverai mon peuple des pays de l'Est et de l'Ouest. Je les ramènerai pour qu'ils habitent à Jérusalem. » Jérusalem a été longtemps foulée par les nations, mais cela commence également à changer.



Le retour du Seigneur sur terre se produira :

- Lorsque Jérusalem ne sera plus sous domination étrangère,
- Lorsque les Juifs seront revenus dans leur patrie et
- Lorsqu'un nombre suffisant d'entre eux sera présent pour accueillir Jésus.

C'est pourquoi Satan cherche à détruire les Juifs et Israël. De Pharaon à Hitler, il a multiplié les tentatives d'extermination, mais elles ont toutes échoué. Aujourd'hui, alors que les Juifs sont de retour dans leur pays, le temps de Satan est compté.

Son objectif principal est donc d'effacer Israël de la carte pour empêcher la réalisation de la prophétie de Jésus. S'il échoue, Jésus reviendra ! Parmi de nombreuses autres raisons, c'est une des principales causes de l'antisémitisme, de l'Holocauste et de la haine croissante envers Israël.

Cependant, les plans de Dieu ne sont pas entravés. Alors que des millions de Juifs retournent sur leur terre ancestrale et que de plus en plus reconnaissent Jésus comme le Messie, Dieu les protège par amour pour son alliance, afin d'atteindre le monde entier. Comme l'écrit Paul, ce sera pour le monde entier comme une résurrection des morts ! (Romains 11:15). Dieu n'a pas rejeté Israël (Romains 11:2), mais il a des plans stratégiques pour les utiliser afin de transformer le monde.

La rédemption du monde a commencé avec les Juifs, et c'est avec eux qu'elle se terminera !

POURQUOI LES RACINES JUIVES ?

L'Église et Israël sont intimement liés. Jérémie 31:36, qui est supposé dans Hébreux 8, affirme que tant que la Nouvelle Alliance tiendra, Israël demeurera une nation devant Dieu. L'existence de l'Église est donc intrinsèquement liée à celle d'Israël. Romains nous donne cinq raisons supplémentaires à cette relation profonde :



- 1 **Israël ouvre la porte du salut à l'Église** : C'est par l'échec d'Israël que le salut est parvenu aux nations (Romains 11:11) et que les païens ont été intégrés à l'histoire d'Israël, peuple élu (11:13-24).
- 2 **Israël avertit l'Église contre l'orgueil** : L'échec d'Israël sert d'avertissement permanent à l'Église. Aucun croyant ne doit sombrer dans l'arrogance ; Dieu n'épargnera pas une Église incrédule plus qu'il n'a épargné Israël (11:20-22).
- 3 **Israël donne à l'Église une espérance solide** : L'échec d'Israël offre un espoir solide et indéfectible. L'Église peut apprendre d'Israël que Dieu est fidèle et qu'il ne retire jamais sa grâce. Malgré ses échecs, Israël reste appelé (11:29), non rejeté (11:1), mais aimé éternellement par Dieu (11:28). Il redeviendra un jour le véritable Israël (11:26-27) et, par son salut, apportera la vie au monde entier (11:12).
- 4 **Israël oblige l'Église à devenir un exemple vivant** : L'Église a pour mission première de susciter la jalousie d'Israël (11:11, 14). Elle doit vivre de manière si convaincante qu'Israël abandonnera ses réticences et se tournera vers son Messie. L'incroyance d'Israël est donc une question permanente pour l'Église, qui se demande si elle témoigne suffisamment de sa vocation de peuple de Dieu. Selon Paul, l'Église ne peut exister sans Israël.
- 5 **Israël rappelle à l'Église ses racines spirituelles** : Dans Romains 11, Paul utilise l'image de la greffe d'oliviers pour illustrer l'intégration des Gentils au peuple de Dieu. Contrairement à la pratique habituelle, Dieu a greffé les branches sauvages (les Gentils) sur l'arbre cultivé (Israël). Les païens sont donc nourris par les racines spirituelles juives et doivent découvrir leur héritage et leur source.



ASPECTS POSITIFS de la loi

Avant d'aborder la question de restaurer les racines juives, il est essentiel de bien comprendre le rôle de la loi dans le Nouveau Testament. Ce sujet est crucial car il influence profondément notre vision du christianisme et du judaïsme.

Savais-tu que le Nouveau Testament compte plus de 230 références à la loi ? Ce n'est pas un concept anodin, mais bien un thème central et souvent débattu, notamment dans les lettres de Paul. Lorsque tu penses à la loi, quelles sont tes premières impressions ? Y vois-tu quelque chose de positif, de négatif, ou est-ce un concept flou, difficile à cerner ?

Permetts-moi de préciser comment l'apôtre Paul utilise ce terme. Pour lui, la loi désigne l'ensemble des lois morales des décrets contenus dans les cinq premiers livres de Moïse, que nous appelons la Torah. Cependant, il inclut souvent l'ensemble de l'Ancien Testament, en particulier les fêtes bibliques, les coutumes et les pratiques encore observées dans le judaïsme contemporain.



Alors, comment la Bible perçoit-elle la loi ? L'Ancien Testament présente la Torah comme un don exceptionnel pour Israël. Il est affirmé que la loi est la meilleure chose qui soit jamais arrivée à ce peuple. En essence elle dit :

- **Si elle est pratiquée, la loi apporte la prospérité :**
 - Josué 1:8 « Que ce livre de la Loi ne s'éloigne jamais de tes lèvres ; médite-le jour et nuit, afin de veiller à mettre en pratique tout ce qui y est écrit. Alors tu connaîtras le succès dans tes entreprises, alors tu réussiras. »
 - Deutéronome 6:24 « L'Éternel nous a ordonné de mettre en pratique toutes ces prescriptions et de le craindre, afin que nous soyons toujours heureux et que nous restions en vie, comme c'est le cas aujourd'hui. »
- **La loi définit la grandeur du peuple juif :**
 - Deutéronome 4:8 « Et quelle est la nation assez grande pour avoir des prescriptions et des règles aussi justes que toute cette Loi que je mets aujourd'hui devant vous ? »
 - Deutéronome 28:1-2 « Si tu obéis fidèlement à l'Éternel, ton Dieu, en veillant à appliquer tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, l'Éternel, ton Dieu, te placera au-dessus de toutes les nations de la terre. »

Mais le verset qui résume tout cela est

- **Psaume 19:7 « La loi de l'Éternel est parfaite : elle restaure l'âme. »**

Que dit maintenant le Nouveau Testament ?

- **La loi est bonne, sainte, juste, sage, vraie, spirituelle et parfaite :**

- Romains 2:20 « Dans la Loi se trouve l'expression la connaissance et de la vérité. »
- Romains 7:12 « Ainsi, la Loi est sainte, et le commandement est saint, juste et bon. »
- Romains 7:14 « La Loi est spirituelle. »
Et maintenant, tu connais bien
- 2 Timothée 3:16-17 : « Toute l'Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour redresser et pour apprendre à mener une vie conforme à la volonté de Dieu, que l'homme de Dieu soit parfaitement préparé équipé pour toute œuvre bonne. »



de

afin
et

Et bien sûr, nous pensons immédiatement à toute la Bible. Mais arrête-toi un instant : le Nouveau Testament n'existait pas encore ! Quand Paul a écrit « toute l'Écriture », il parlait uniquement de l'Ancien Testament. En d'autres termes, comprends-le autrement : Paul affirmait que la Torah nous prépare à toute bonne œuvre !

- **C'est pourquoi cela correspond à notre aspiration humaine la plus profonde de la pratiquer :**

- Romains 7:22 « Au plus profond de moi-même, je prends plaisir à la Loi de Dieu. »
- Romains 7:25 « Dans mon esprit, je suis asservi à la Loi de Dieu. »
- Romains 8:4 « Ainsi, la juste exigence de la Loi se trouve pleinement accomplie en nous. »

- **La loi est parfaite, car son expression ultime se trouve dans l'amour :**

- Romains 13:8, 10 « N'ayez de dette envers personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres, car celui qui aime son prochain a accompli la loi... Ainsi, l'amour est l'accomplissement de la loi. »
- Galates 5:14 « En effet, toute la loi est résumée dans ce seul commandement : "Aime ton prochain comme toi-même." »

- **C'est pourquoi la loi n'est pas abolie, mais parfaitement révélée en Christ :**

- Matthieu 5:17 « Ne pensez pas que je sois venu pour abolir la Loi ou les Prophètes ; je ne suis pas venu pour abolir, mais pour accomplir. »

- Romains 3:31 « Anéantissons-nous la loi par la foi ? Certainement pas ! Au contraire, nous confirmons la loi. »
- Romains 10:4 « Le Christ est l'aboutissement de la loi. »

- **Ses fêtes et ses coutumes bibliques révèlent le caractère de Dieu et ses plans de rédemption**

- Lévitique 23 Les différentes fêtes possèdent toutes une signification spirituelle et prophétique, précieuse autant pour les Juifs que pour les chrétiens. C'est pourquoi Paul a écrit :
- Colossiens 2:16-17 « Que personne donc ne vous juge au sujet de ce que vous mangez ou buvez, ni au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune ou d'un sabbat. »
- 1 Corinthiens 5:8 « Célébrons donc la fête. »



- **En même temps, la loi révèle le péché et apporte ainsi la véritable justice :**

- Romains 2:15 « Ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leur cœur ; leur conscience en rend témoignage, et leurs pensées les accusent ou les défendent tour à tour. »
- Romains 3:19 « Nous savons que tout ce que dit la loi, elle le dit à ceux qui sont sous la loi, afin que toute bouche soit fermée et que le monde entier soit reconnu coupable devant Dieu. »
- Romains 3:20 « Par la loi vient la connaissance du péché. »
- Romains 5:13 « Là où il n'y a pas de loi, le péché n'est pas imputé. »
- Romains 7:7 « Je n'aurais pas connu le péché si ce n'était par la loi. »

- **La loi peut apporter la retenue et la discipline, et de ce fait, elle nous conduit au Christ :**

- 1 Timothée 1:9 « Nous savons aussi que la loi n'est pas faite pour le juste, mais pour les transgresseurs. »
- Galates 3:19-22 « Pourquoi alors la loi a-t-elle été donnée ? Elle a été ajoutée à cause des transgressions, jusqu'à ce que vienne la Descendance à qui la promesse avait été faite. »



- Galates 3:23 « Avant que la foi vienne, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en attente de la foi qui devait être révélée. »
- Galates 3:24-25 « Ainsi, la loi a été notre gardien jusqu'à la venue du Christ, afin que nous soyons déclarés justes par la foi. Mais maintenant que la foi est venue, nous ne sommes plus sous ce gardien. »

Paul a suivi la Loi à 100 %

À la lumière de tout ce qui est positif mentionné ci-dessus, il n'est pas surprenant que Paul et les croyants juifs aient tous respecté la Loi. Ils n'ont jamais cessé de la pratiquer après avoir cru en Jésus ! Nous voyons cela très clairement illustré dans la vie de l'apôtre Paul :

- 1 Corinthiens 5:8 – Il observait la fête de la Pâque, et c'est pourquoi il appelait tous les croyants de Corinthe à la célébrer ! (Lis-le toi-même dans le contexte : Paul dit : « Célébrons donc la fête ! »)
- 1 Cor. 16:8 – Lorsqu'il n'était pas possible de célébrer la Pentecôte à Jérusalem, il l'observait à Corinthe.
- Actes 16:3 – Il fit circoncire Timothée à cause des Juifs qui vivaient dans les environs.
- Actes 17:2 – Il respectait le Shabbat et assistait donc aux services de la synagogue, car c'était son habitude.
- Actes 20:6 – Il célébra la fête des Pains sans levain.
- Actes 20:16 – Il fit tout son possible pour se rendre à Jérusalem afin de célébrer Chavouot, car il s'agissait d'un commandement précis pour tous les Juifs de célébrer la Pentecôte à Jérusalem.
- Actes 18 et 21 Il fit à deux reprises le vœu naziréen, c'est-à-dire s'abstenir de vin et ne pas se couper les cheveux.



- Actes 21 – Il accomplit sept jours de rituels de purification et paya même pour les vœux d'autres personnes, geste coûteux de dévotion envers le Temple.
- Actes 21 – Il fit tout pour prouver qu'il respectait la Loi, car certains en doutaient.
- Actes 24:17 – Il apporta de l'argent au Temple pour les pauvres (il ne le remit pas aux pauvres de l'Église, comme beaucoup de chrétiens l'interprètent à tort, mais aux Juifs qui n'étaient pas croyants).
- Actes 27:9 – Il aurait même pu observer Yom Kippour !

Tous ces exemples suffisent à montrer que Paul vivait comme un Juif pratiquant !

C'est pourquoi il a répété au moins six fois dans le livre des Actes qu'il n'avait jamais rien fait de mal contre la Loi juive, contre les coutumes juives ou contre le Temple. (Actes 22:3, 12 / 23:6 / 24:14 / 25:8 / 26:22 et 28:17). Il affirma même dans Philippiens 3:6 : « En ce qui concerne la justice que peut donner la loi, j'étais irréprochable ! »

En réalité, il vivait de façon si irréprochable en tant que Juif que, lorsqu'il comparaît devant le Sanhédrin, il put déclarer avec assurance qu'il avait, jusqu'à ce jour, servi Dieu avec une conscience parfaitement pure ! (Actes 23:1). Si cela n'avait pas été vrai, il n'aurait jamais osé faire une affirmation aussi audacieuse devant des hommes qui cherchaient toutes les occasions de l'accuser. S'il ne l'avait pas réellement vécu, il n'aurait jamais osé tenir de tels propos !

En d'autres termes, Paul a continué à vivre comme un Juif même après avoir cru en Jésus ! Il en était de même pour les autres croyants juifs du premier siècle. Le Nouveau Testament montre même que certains Pharisiens avaient cru en Jésus, tout en étant encore décrits comme appartenant au parti des Pharisiens :

« Alors quelques-uns du parti des pharisiens, qui avaient cru, se levèrent... » (Actes 15:5)

Autrement dit, croire en Jésus ne signifiait pas, pour un Juif du premier siècle, abandonner son identité juive ni rejeter la Torah. C'est exactement ce que montre aussi ce verset surprenant :

« Tu vois, frère, combien de milliers de Juifs ont cru, et tous sont zélés pour la loi. » (Actes 21:20)

Et pourtant, il semble que Paul ait écrit certaines choses qui présentent la Loi de manière négative :

Aspects « NÉGATIFS » de la loi

- **Les attentes de la loi ne suffisent jamais.**

- Romains 8:7 « En effet, l'homme livré à lui-même est ennemi de Dieu : il ne se soumet pas à la loi de Dieu, et il ne le peut même pas. »
- Galates 2:14 « Je dis alors à Céphas devant tous : Toi qui es Juif, tu vis à la manière des non-Juifs et non des Juifs ! »
- Galates 5:3 « Je déclare encore à tout homme qui se fait circoncire qu'il est tenu d'obéir à toute la loi. »
- Galates 6:13 « Car même ceux qui sont circoncis ne gardent pas la loi. »
- Jacques 2:10 « En effet, si quelqu'un obéit à toute la loi mais pèche sur un seul point, il est coupable de tous. »



- **Donc la loi engendre de la frustration de sorte que...**

- Romains 5:20 « La loi est intervenue pour que la faute se multiplie. »
- Romains 6:14 « Le péché ne dominera plus sur vous, car vous n'êtes plus sous la loi mais sous la grâce. »
- Romains 7:5 « Lorsque nous étions livrés à notre nature propre, les passions suscitées par la loi agissaient dans nos membres, et nous produisions des fruits pour la mort. »
- Galates 2:19 « Car c'est par la loi que je suis mort à la loi. »
- Romains 8:3 « Car ce que la loi était incapable de faire, affaiblie qu'elle était par notre nature humaine... »

- **La loi est un fardeau.**

- Galates 5:1-6 « Si nous nous soumettons à la loi, nous sommes sous un joug d'esclavage. »
- Romains 7:6 « Mais maintenant, libérés de la loi, car nous sommes morts à ce qui nous tenait captifs, nous servons dans la nouveauté de l'Esprit et non selon l'ancien code écrit. »
- Romains 10:5 « Moïse écrit à propos de la justice qui vient de la loi : Celui qui pratique ces commandements vivra par eux. »

- **La pleine pratique de la loi ne pourra jamais nous rendre justes.**

- Galates 2:16 « Nous savons que l'homme n'est pas déclaré juste par les œuvres de la loi mais seulement par la foi en Jésus-Christ. C'est pourquoi nous avons mis notre foi en Jésus-Christ afin d'être justifiés par la foi en lui et non par les œuvres de la loi, puisque personne ne sera justifié par la loi. »
- Galates 2:21 « Car si la justice s'obtenait par la loi, alors Christ est mort pour rien ! »

- Galates 3:11 « Il est clair que personne n'est déclaré juste devant Dieu par la loi, car il est dit Le juste vivra par la foi. »
- Galates 5:4 « Vous qui cherchez à être justifiés par la loi, vous êtes séparés de Christ ; vous êtes déçus de la grâce. »
- Romains 3:20 « C'est pourquoi personne ne sera reconnu juste devant Dieu par les œuvres de la loi. »
- Romains 3:28 « Nous concluons donc qu'une personne est déclarée juste par la foi, indépendamment des œuvres de la loi. »



- **Elle ne peut pas nous donner l'Esprit.**

- Galates 3:2 « Avez-vous reçu l'Esprit en pratiquant la loi ou en écoutant et croyant le message ? »
- Galates 5:5 « Celui qui vous accorde l'Esprit et fait des miracles parmi vous le fait-il parce que vous pratiquez la loi ou parce que vous avez cru le message entendu ? »

- **Cela mène à l'orgueil et à la propre justice.**

- Luc 18:11 « Ô Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme les autres. »
- Romains 3:27 « Où donc est la raison de se vanter ? Elle est exclue. Par quelle loi ? Celle des œuvres ? Non, par la loi de la foi. »
- Romains 10:3 « Ne connaissant pas la justice de Dieu et cherchant à établir la leur, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu. »
- Galates 6:3 « Si quelqu'un s'imagine être quelque chose alors qu'il n'est rien, il se trompe lui-même. »

- **Donc aux divisions.**

- Galates 5:15, 16, 18 « Si vous vous mordez et vous dévorez les uns les autres, prenez garde de ne pas vous détruire mutuellement... Marchez par l'Esprit... vous n'êtes plus sous la loi. »

- **Et enfin, cela apporte malédiction, colère et mort.**

- Romains 4:15 « Car la loi produit la colère. »
- Romains 7:10 « Le commandement qui devait me donner la vie s'est trouvé pour moi être une cause de mort. »
- Galates 3:10 « Tous ceux qui s'appuient sur les œuvres de la loi sont sous la malédiction, car il est écrit : Maudit soit quiconque ne persévère pas à mettre en pratique tout ce qui est écrit dans le livre de la loi. »



Si la loi est décrite en termes « positifs » et « négatifs », comment pouvons-nous expliquer cette contradiction apparente ?

La réponse est si simple que peu l'ont vraiment comprise :

Paul n'était pas contre la loi, mais contre le LÉGALISME !

Tous les versets mentionnés auparavant semblent suggérer une conclusion surprenante : être sous la loi n'est pas une bonne chose ! Si la loi est toujours aussi bénéfique, comment expliquer donc cette apparente contradiction ?

Voici une réponse simple et claire : Paul n'était pas contre la loi, mais contre le légalisme.

Permetts-moi de te poser une question : qu'est-ce que le légalisme ?

Comment le définis-tu ?

- Le dictionnaire Larousse le décrit comme une adhésion stricte, littérale ou excessive à la loi.
- D'autres le définissent comme le respect de lois extérieures sans relation vivante avec Dieu.
- Certains y voient la mise en avant de ses propres lois par rapport à la loi de Dieu
- La dépendance à sa propre discipline plutôt qu'à la grâce, la foi ou l'humilité.



À mon avis, toutes ces définitions sont erronées. Elles présentent toutes une stricte obéissance à la loi comme étant légaliste et mauvaise, suggérant qu'il est impossible de suivre la loi et la grâce/la foi simultanément. Ceux qui tombent dans ce piège interprètent mal les écrits de Paul.

Voici le verset clé qui définit précisément le légalisme :

Paul écrit dans **1 Timothée 1:8** : « Nous savons que la loi est bonne si on l'utilise correctement ».

La Bible juive complète la traduit ainsi : « Nous savons que la Torah est bonne, à condition de l'utiliser comme la Torah elle-même l'entend. »

En d'autres termes, le légalisme ne consiste pas à suivre la loi, même à la lettre, mais à l'appliquer de manière incorrecte.

Certains croyants en Galatie et à Rome avaient tenté d'imposer la loi mosaïque aux autres, croyant ainsi paraître plus justes devant Dieu et leurs semblables. Cette attitude leur avait donné le droit de condamner les autres, semant la discorde au sein de leurs communautés.

Paul répondit : « Tu veux suivre la loi à la lettre pour devenir un chrétien irréprochable ? Je te préviens, cela ne suffira jamais. Il y aura toujours plus à faire, tu te sentiras de plus en plus accablé et esclave de ton désir d'obéissance, et tu finiras par échouer. Tu ne seras jamais pleinement juste, ni envers toi-même, ni envers les autres, ni envers Dieu. Arrête donc avec ton attitude de propre justice et de jugement ! Si tu veux vivre selon la loi, fais-le avec des motivations bien différentes. »

En d'autres termes, Paul explique que le légalisme ne consiste pas à avoir de nombreuses lois difficiles que l'on suit avec acharnement et sincérité. Le légalisme, c'est essayer d'imposer ces lois à soi-même et aux autres pour s'élever devant Dieu et les autres. Et quand on échoue, on peut juger et exclure les autres.



Pour illustrer ce qu'était le légalisme, je partage ici une expérience personnelle. Jeune croyant, je rejoignis une dénomination qui encourageait ses membres à adopter un mode de vie précis : prier et lire la Bible chaque jour, évangéliser et former des disciples chaque jour, et construire des relations de formation de disciples chaque jour. La plupart des membres appliquèrent sincèrement ces principes, des vies furent transformées, et nos églises connurent une croissance fulgurante.

Mais avec notre succès numérique, ces attentes devinrent des lois non écrites, la norme spirituelle pour définir de « vrais » disciples. Cela nous donna le droit de faire pression sur les membres les plus faibles et de juger les autres chrétiens en dehors de notre dénomination. L'esprit d'amour et d'enthousiasme des débuts se dissipa peu à peu, laissant place à un lourd légalisme. Finalement, je quittai cette dénomination, me sentant perdu et complètement confus. La raison ? Leurs règles étaient tout à fait bibliques, mais l'esprit dans lequel elles étaient appliquées ne l'était pas. Ils avaient des attentes bibliques, mais elles étaient animées par un esprit de contrôle, de propre justice et de jugement.

À mon avis, c'est exactement le problème que Paul a rencontré. Il dit en substance : « La loi est bonne, mais tes motivations et son application ne le sont pas. »



C'est pourquoi Paul a développé un argument théologique long et détaillé contre le légalisme.

Le génie du modèle théologique de Paul réside dans sa capacité à transcender la loi de Moïse. Il était farouchement opposé à tout système de règles susceptible de nous détourner de la justice que seul le Christ offre. Paul percevait le légalisme dans de nombreux aspects de la vie, comme l'observance de calendriers païens (Colossiens 2:8), la pratique d'un ascétisme strict (Colossiens 2:20), les restrictions alimentaires (1 Corinthiens 10), ou encore les distinctions sociales basées sur le genre (Galates 3:28). En effet, les humains aiment se créer des règles pour se valoriser par rapport aux autres.

Le légalisme est un problème profondément ancré dans l'humanité. On le retrouve dans toutes les branches du christianisme, où des interprétations des Écritures ont donné naissance à de nombreuses dénominations. Dans le judaïsme, les traditions et les « lois orales » parmi les juifs orthodoxes, souvent éloignées des Écritures, témoignent également de cette tendance. Ce phénomène est présent dans toutes les religions du monde.

Ce qui rend le légalisme si puissant et dangereux, c'est qu'il est souvent invisible. Si nous identifions facilement des péchés comme la cupidité, l'immoralité ou la paresse, le légalisme passe souvent inaperçu. As-tu déjà entendu quelqu'un avouer lutter contre le légalisme ou la propre justice ? Personnellement, je ne l'ai jamais entendu, ce qui souligne la nature trompeuse de ce péché. C'est pourquoi Paul a consacré tant de temps et d'efforts à nous avertir contre ce péché.



En conclusion, si tu choisis de suivre les fêtes, les coutumes et les préceptes éthiques de la loi, tu pourras bénéficier des nombreuses bénédictions qui leur sont associées. Cependant, sois prudent : avec la discipline et le succès viennent les tentations de l'orgueil, de la propre justice et du jugement des autres. Tu peux suivre la Torah, ou toute autre « loi » religieuse selon ta conscience, mais évite de tomber dans le piège du légalisme.

Passages mal compris concernant la loi

1 Corinthiens 9:19-22 = Lorsque Paul écrit qu'il se comportait parfois comme un non-juif, il montre qu'il faisait des compromis et donc ne suivait pas la loi

Cet argument pose plusieurs problèmes :

Premièrement, cela présente Paul comme un hypocrite et un menteur, car il a constamment affirmé suivre parfaitement la loi ! (Les Actes le montrent six fois, et même le verset 21 le confirme : « Je ne suis pas libre de la loi ». En fait, dans Actes 21, il accomplit un acte public au Temple pour démontrer que la rumeur de compromis dont certains l'accusaient était infondée.)

Deuxièmement, cette interprétation suppose quelque chose qui ne peut être prouvé chez Paul. Pas un seul exemple concret de compromis avec la loi ne peut être trouvé dans sa vie. Si cela avait été le cas, ses ennemis s'en seraient immédiatement emparé.

Troisièmement, il y a une fausse compréhension de ce que cela signifie « se faire tout à tous ». Tout missionnaire expérimenté te dira que tout bon missionnaire doit s'adapter culturellement, mais seulement dans certaines limites. Par exemple, un missionnaire occidental peut vivre, s'habiller et parler comme un Chinois, tout en refusant de manger des serpents, des insectes ou pratiquer le culte des ancêtres !



Il en allait de même pour Paul, qui s'adaptait aux non-Juifs tout en respectant toutes les obligations de la loi, y compris les lois casher. C'est comme cela qu'il explique son comportement missionnaire auprès des non-Juifs : d'un côté, il se dit « sans la loi », mais de l'autre, il précise aussitôt qu'il n'était pas « sans la loi ». En d'autres termes il était flexible, mais uniquement dans les limites de la loi ! (En fait, c'est ce que l'école de Hillel enseignait, Talmud, Shabbat 31a).

1 Timothée 4 : 1-5 = Lorsque Paul écrit que tous les aliments sont bons et qu'il s'opposait à ceux qui interdisaient certains aliments, il montra clairement qu'il rejetait la nourriture casher.

Absolument pas ! Contrairement à une idée reçue, ce passage ne fait pas du tout référence aux Juifs ou aux judaïsants qui promouvaient un mode de vie casher. Deux raisons expliquent cette interprétation erronée.

Premièrement, ces individus interdisaient le mariage (verset 3). Or, il est bien connu que les Juifs ou les judaïsants n'interdisent jamais le mariage. Il est donc évident que ces personnes n'étaient pas juives, mais païennes.



Deuxièmement, si ces individus avaient enseigné contre la consommation de porc, Paul n'aurait jamais pu qualifier leur enseignement de démoniaque (verset 1), car cela aurait impliqué que la loi elle-même était démoniaque. En d'autres termes, Paul ne critique pas la loi, mais plutôt certains non-Juifs qui prônaient une forme d'ascétisme religieux non-juive.

1 Cor. 10: 27-33 = La nourriture sacrifiée aux idoles était contre la loi, et pourtant Paul dit qu'il était acceptable d'en manger lorsqu'on était invité par des non-croyants : il encourageait donc à enfreindre la loi

Non, Paul a toujours enseigné à s'abstenir de consommer de la nourriture sacrifiée aux idoles, mais on a ici une situation très particulière :

- Le croyant souhaite se rendre chez le non-croyant, sans y être contraint car ...
- le repas est un événement social ordinaire, et non un culte d'idoles.
- le croyant invité ignore l'origine de la nourriture car...
- l'hôte lui-même ne mentionne jamais de lien avec le culte des idoles.

Dans cette situation particulière, Paul affirme que le croyant est innocent et conseille de ne pas s'enquérir de l'origine de la nourriture, car cela engendre un conflit inutile avec l'incroyant, le conduisant potentiellement à s'éloigner.

Cela s'accorde avec le thème central que Paul développe dans ce chapitre, et qu'il résume dans sa conclusion : il veut que le plus grand nombre possible de non-croyants soit sauvé. C'est pourquoi, aux versets 21 et 22, il nous encourage à reconnaître que même si tout est permis, tout n'est pas forcément bénéfique. C'est pourquoi, au verset 32, il nous conseille de ne pas être des pierres d'achoppement.

Prenons l'exemple suivant : tu es invité à dîner chez un non-croyant, et au beau milieu du repas, tu lui demandes : « Au fait, la viande que tu me sers, est-elle issue d'animaux élevés dans des conditions d'élevage industriel cruelles ? » Ne penses-tu pas qu'une telle question serait déplacée et risquerait de l'éloigner du Christ ?



Colossiens 2: 16-17 = Nous ne devons pas suivre la loi ni toutes ses coutumes juives

Non, ce verset ne critique pas les coutumes juives et ne suggère pas que nous devrions les abandonner. Il affirme simplement que personne ne doit nous juger à leur sujet, ce qui ne laisse que deux interprétations possibles :

1. « Que personne ne te juge si tu ne pratiques pas ces coutumes juives », car tu n'es pas obligé de les observer. En d'autres termes, celui qui cherche à te les imposer agit de manière légaliste, comme certains le faisaient en Galatie.
2. « Que personne ne te juge si tu pratiques ces coutumes juives », car en fait elles sont bonnes pour les deux raisons suivantes :

- Christ est la source ultime de toutes les coutumes juives.

Il en est la substance, tandis que ces fêtes en sont l'ombre. Ainsi, en Christ, les coutumes juives prennent encore plus de sens et de richesse.

- Ces fêtes sont un avant-goût du monde à venir.

Elles sont « l'ombre des choses à venir ». Remarquez que le grec utilise le présent : Paul ne dit pas que les fêtes étaient mais qu'elles sont l'ombre des choses qui doivent encore venir. Cela signifie qu'elles n'ont pas été abolies et ont encore de la valeur aujourd'hui.

Galates 4 : 8 -11 = Paul condamne l'observation du calendrier juif

Pas du tout. Quand Paul se lamente que certains observent des “jours, mois, saisons et années”, certains pensent qu’il condamne des croyants revenus au calendrier juif. Mais le texte dit qu’avant leur conversion, ces personnes ne connaissaient pas Dieu et servaient “des dieux qui ne le sont pas.”

De toute évidence il ne parle donc pas de Juifs convertis, car les Juifs, convertis ou non, connaissent tous Dieu et ne servent pas des idoles ! Donc, Paul parle ici d’anciens païens ! En d’autres termes il ne condamne pas le calendrier biblique d’Israël, mais leur retour à l’ancien cycle religieux païen, avec ses nombreux jours de fêtes romaines, ses observances païennes, ses cycles de marché et ses célébrations impériales.

Colossiens 2 : 20–23 = Paul condamne les lois alimentaires juives

Pas du tout. Certains utilisent “ne prends pas, ne goûte pas, ne touche pas”

comme si Paul condamnait les pratiques alimentaires juives. Mais le contexte ne parle pas de la Torah : Paul dit clairement que ces règles viennent de “commandements et enseignements humains.” Or la cacherout, dans la Torah, n’est pas une invention humaine : elle vient de Dieu. Donc ce passage ne vise pas les lois alimentaires bibliques, mais des interdits humains, ascétiques et religieux, liés à un ancien cadre païen et présentés comme une forme supérieure de piété.



Éphésiens 2 : 15–16 = Jésus a annulé la Loi

Le verbe “annuler”, katargeō, ne signifie pas toujours “détruire”, “supprimer” ou “abolir”, mais aussi rendre sans effet, priver de force, neutraliser, mettre hors fonction. D’ailleurs, la Second 21 le traduit très bien : “il a rendu sans effet la loi avec ses commandements et leurs règles.” Paul ne dit donc pas que la Torah a été abolie, mais que son effet de séparation entre Juifs et non-Juifs a été annulé.

C’est en effet ce que montre le contexte : Paul passe d’un mur d’hostilité à une réalité de paix et d’unité. L’idée est donc que l’effet séparateur de la Loi a été rendu inopérant, afin que Juifs et non-Juifs soient réunis dans un seul corps.

Hébreux 8:6–13 = « Nous n’avons plus besoin de la Torah ni de l’Ancien Testament, puisqu’ils étaient temporaires et sont maintenant devenus obsolètes. »

Non. L’alliance de Dieu avec Israël n’était pas temporaire, mais éternelle. Elle n’a été ni abolie ni remplacée ; elle a été renouvelée en Christ, par l’accomplissement de la nouvelle alliance promise. Ce qui était devenu obsolète, c’était tout le système lié au Temple, avec son sacerdoce lévitique et ses sacrifices. En effet :

- La nouvelle alliance s’inscrit dans la continuité de l’alliance de Dieu avec Israël, puisqu’elle est conclue avec Israël et Juda — et non avec une autre nation.
- En fait, lorsque les non-Juifs y sont intégrés, ils ne remplacent pas Israël ; ils obtiennent droit de cité en Israël et sont greffés sur l’olivier d’Israël.
- Même après la venue du Christ, Paul affirme que les alliances et les promesses appartiennent toujours à Israël. Elles ne lui ont pas été retirées pour être transférées à une autre nation.
- Israël a rompu l’alliance, mais son infidélité n’a pas annulé la fidélité de Dieu. La nouvelle alliance est la réponse de Dieu au fait que l’alliance avait été rompue.
- Dieu qualifie d’éternelle son alliance avec Abraham, et Paul affirme que la Torah, donnée 430 ans plus tard, ne pouvait annuler ni cette alliance ni les promesses qui lui étaient liées.
- Le Christ est venu confirmer les promesses faites aux patriarches d’Israël, et non les abolir ; c’est par leur accomplissement que la miséricorde de Dieu s’est étendue aux nations.



En fait, les termes mêmes d’Hébreux 8:13 prouvent et renforcent cet argument. Le texte dit que l’ancienne alliance allait « bientôt disparaître ». Si l’auteur voulait dire que l’Ancien Testament allait disparaître plus tard, cela soulève de sérieux problèmes : à quel moment précis a-t-il disparu ? Et comment concilier cela avec les paroles de Jésus, selon lesquelles pas même la plus petite partie de la Torah ne disparaîtrait ?

De toute évidence, l’auteur parle ici d’une réalité visible et historique qui a effectivement disparu peu après : le Temple, avec son sacerdoce lévitique et son système sacrificiel, en 70 apr. J.-C.

Hébreux 9:1 confirme ce contexte en reliant immédiatement la première alliance à ses règles concernant le culte et à son sanctuaire terrestre. Ce qui était donc sur le point de disparaître, c’était tout le système lié au Temple — et non l’Ancien Testament ni l’alliance éternelle de Dieu avec Israël

Implications pour aujourd'hui

L'Église primitive était profondément marquée par la loi et les coutumes juives, ce qui a souvent engendré des tensions avec les non-juifs. Cependant, au IIIe siècle, les non-juifs étaient devenus majoritaires et, avec la montée de l'antisémitisme, cette influence juive s'est estompée. Aujourd'hui, deux groupes se distinguent :

Un groupe majoritaire ignore complètement l'enracinement profond de l'Église primitive dans le judaïsme et n'en perçoit pas les implications pratiques pour aujourd'hui. L'autre groupe, en revanche, accorde une importance capitale à ces racines juives, mais tend à juger ceux qui ne partagent pas cette perspective.

Alors, quelle attitude adopter ? La réponse est aussi claire aujourd'hui qu'il y a deux mille ans :

Paul a établi un principe universel pour toutes les églises : (1 Corinthiens 7:17-24).

- **Si tu es juif, reste juif !**

(Autrement dit, vis pleinement ton judaïsme et conserve tes traditions. Ne te définis pas comme chrétien, ni même comme juif messianique, mais simplement comme un Juif qui croit en Jésus. Si tu as grandi dans un milieu juif laïque, tu es libre d'adopter un mode de vie juif, ou ...non.)



- **Si tu n'es pas juif, n'essaie pas de le devenir !**

(Autrement dit, si tu n'es pas juif, tu n'es pas obligé d'imiter les coutumes juives, surtout celles qui ne sont pas prescrites par la Bible. Il y a une raison pour laquelle les non-juifs n'avaient que quatre règles ! (Actes 15:28-29)).

Cela dit, si tu souhaites explorer et intégrer certains éléments juifs de l'Église primitive, comme les fêtes, tu en es libre. Paul n'encourageait ni ne décourageait la pratique de traditions juives, tant que cela ne conduisait pas à condamner les autres.

En résumé, voici ce que cela signifie :

1. Ne jugez ni ne condamnez ceux qui souhaitent respecter les coutumes et les lois juives.
2. Ne jugez ni ne condamnez ceux qui ne souhaitent pas respecter les coutumes et les lois juives.
3. Quelle que soit ta position, vis-la avec conviction, mais aussi avec une vraie sensibilité culturelle envers les autres (Romains 14: 22-23).
4. Tu es totalement libre de suivre toutes les règles et traditions juives ou non juives, tant qu'elles ne contredisent pas la Bible et ne te conduisent pas au légalisme (c.à.d. juger les autres et te considérer comme supérieur à eux).



Restaure les RACINES JUIVES si tu veux restaurer l'ÉGLISE PRIMITIVE !

Historiquement, pendant les deux premiers siècles, les disciples du Christ ont cohabité avec les synagogues où la loi de Moïse (la Torah) était enseignée (Actes 15:21). Par conséquent, toute la culture religieuse de l'Église primitive était juive. Au fur et à mesure que l'Église grandissait et que les Juifs se montraient de plus en plus hostiles à Rome, culminant avec la révolte de Bar Kokhba, les chrétiens se sont progressivement éloignés d'elle pour être mieux acceptés par Rome. (On peut par exemple citer «

Le dialogue avec Trypho », qui visait à prouver à Rome que les chrétiens étaient le véritable peuple de Dieu, et non les Juifs). Ainsi, tous les éléments juifs ont été progressivement éliminés, et l'Église d'aujourd'hui a peu en commun avec l'Église primitive. Si nous voulons restaurer ce modèle originel, il est donc essentiel de revenir aux racines juives du christianisme.

Avant cela, précisons que ce n'est pas un péché de ne pas vouloir revenir aux racines juives de ta foi, surtout si tu n'es pas juif. Tu as tout ce dont tu as besoin en Jésus et en Son salut. Mais si tu es réellement déterminé à rétablir le schéma, la vie et la pratique de l'Église primitive aujourd'hui, tu dois découvrir et restaurer son identité juive originelle !

Mon expérience en tant que croyant messianique israélien m'a appris qu'il existe trois grands domaines dans lesquels les croyants peuvent restaurer des éléments juifs qui les rapprocheront du modèle de l'Église primitive :

1. Obligations minimales pour tous.

Cela concerne tous les croyants, qu'ils souhaitent ou non restaurer les racines juives.

2. Sept principes fondamentaux si tu veux restaurer les racines juives.



Dans cette deuxième catégorie, on ne trouve que des éléments qui sont ordonnés ou clairement mentionnés dans la Bible, et dont la pratique est attestée historiquement. Pour cette raison, ils ont non seulement une pertinence particulière pour les Juifs messianiques, mais aussi une autorité biblique pour toute Église qui souhaite restaurer les racines juives de notre foi. Cela dit, tous les commandements bibliques ne s'appliquent cependant pas à tout le monde et ne peuvent pas tous être pratiqués aujourd'hui. Certains concernaient spécifiquement les Juifs, les prêtres, les hommes, les femmes, les agriculteurs ou ceux qui vivaient en Israël, tandis que d'autres dépendaient du

Temple. À cela s'ajoutent aussi des traditions juives développées plus tard, mais qui n'ont jamais été commandées dans la Bible. Cela nous amène donc à la troisième catégorie.

3. **Pas obligatoire, mais culturellement recommandé si tu vis parmi des Juifs ou en Israël.**

Dans cette troisième catégorie, on trouve des éléments qui ne sont PAS ordonnés dans la Bible, mais qui sont des traditions profondément établies dans le monde juif. À ce titre, ils ne sont culturellement pertinents que pour les Juifs messianiques, en particulier en Israël, et les Églises n'ont vraiment pas besoin de les pratiquer si elles veulent restaurer les racines juives.

Obligations minimales pour tous

Pour les Juifs, la circoncision est un commandement divin et le signe de l'alliance qui les sépare des non-Juifs. C'est pourquoi elle ne doit pas être imposée aux non-Juifs. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle Paul s'est indigné contre les croyants galates qui tentaient de l'imposer aux non-Juifs.

Pour les non-Juifs, les quatre lois mentionnées dans Actes 15 doivent être respectées. En substance, ce sont les lois données aux étrangers dans Lévitique 17-18, mais aussi un vif appel pour les chrétiens non-juifs à être sensibles envers les Juifs.

Sept principes fondamentaux pour restaurer les racines juives (commandés dans la Bible)

Voici sept lignes directrices pour guider les Juifs souhaitant créer une congrégation messianique, ainsi que les non-Juifs aspirant à s'approcher de l'idéal du Nouveau Testament.

1. Entretiens un lien fort et une identification avec Israël

« **Ton peuple sera mon peuple.** »

En pratique, cela implique ce qui est décrit ci-dessous :

1) **Accepte l'ordre divin des priorités**

Même si Israël peut parfois se comporter négativement, Dieu s'en occupera directement. Notre priorité est de les

respecter et de comprendre notre place. Nous, non-juifs, avons été ajoutés à la lignée d'Abraham, inclus dans la Nouvelle Alliance qu'il a conclue avec les Israélites, et nous avons hérité de toutes les promesses faites aux Juifs. Nous sommes devenus concitoyens avec eux. En d'autres termes, ce ne sont pas eux qui rejoignent « notre » église ; c'est nous qui faisons partie de leur famille, la



communauté d'Israël. Ce sont les branches naturelles ; nous ne sommes que les branches sauvages greffées. Nous ne soutenons pas la racine, mais c'est elle qui nous soutient. Ne devenons donc jamais arrogants en nous considérant supérieurs à eux.

2) **Aime le Peuple Élu et leur Dieu**, et vis de manière si exemplaire qu'ils deviennent jaloux de nous. Après 2000 ans d'antisémitisme, la meilleure façon de convaincre les Juifs n'est pas seulement par les mots, mais par nos actions. Montrons-leur que nous aimons Israël ET que nous aimons sincèrement tous les Juifs.

3) **Protège, soutiens et collabore avec les Juifs et Israël**. Cela peut passer par la défense des

synagogues, la participation à des manifestations contre l'antisémitisme et les discours anti-Israël, le refuge offert aux Juifs persécutés, ou encore la création de partenariats commerciaux. Non seulement cela bénéficiera aux Juifs, mais cela apportera également d'immenses bénédictions aux non-Juifs. L'histoire démontre clairement que les royaumes ayant fait preuve de plus de tolérance envers les Juifs ont connu une prospérité remarquable. Imaginez si les



réformateurs protestants avaient développé une théologie respectueuse, protectrice et collaborative envers les Juifs. Cela aurait pu être une situation gagnant-gagnant, capable de changer le cours de l'histoire ! Les Juifs auraient été plus ouverts à Jésus, et les églises auraient bénéficié des dons et de la faveur surnaturelle qui accompagnent les Juifs.

4) **Soutiens les Juifs messianiques**. La Bible nous montre qu'ils occupent une place stratégique essentielle dans le plan de Dieu, plus importante que celle de toute autre nation (« Aux Juifs en premier ! »). C'est pourquoi il est important de les soutenir moralement et financièrement. Comme le dit 1 Corinthiens 9:11 : « Si nous avons semé une graine spirituelle parmi vous, est-ce trop si nous récoltons une récolte matérielle de vous ? » “Car si les païens ont pris part à leurs avantages spirituels, ils doivent aussi leur rendre service dans les questions matérielles.”(Romains 15:27)

5) **Apprends des Juifs messianiques érudits**. L'Église du premier siècle avait des valeurs et des priorités juives qui ont transformé le monde entier ! Si nous voulons vivre une révolution spirituelle aujourd'hui, nous devons les redécouvrir ! Privilégie surtout les congrégations messianiques en Israël qui vivent comme des Juifs parmi les Juifs. Elles sont celles qui se rapprochent le plus du modèle original que nous retrouvons dans le Nouveau Testament.

2. Aborde le Nouveau Testament dans une perspective théologique et culturelle juive

Étant donné que l'ensemble du Nouveau Testament a été écrit par des Juifs (et oui, Luc était juif, contrairement à la tradition supposée), il est profondément ancré dans la tradition juive. Il est donc essentiel de s'efforcer de le découvrir et de le lire à travers le prisme de son origine juive.

Sans en être conscients, nous pouvons développer des opinions influencées non pas par un filtre juif, mais par des perspectives grecques.

(Les Pères de l'Église hellénisés, le néoplatonisme et la philosophie aristotélicienne ont profondément marqué la théologie occidentale).



Voici quelques exemples :

- Les Grecs voyaient le monde en termes de bien et de mal, tandis que la vision juive est plus nuancée. À Soukkot, les Juifs agitent quatre espèces, symbolisant les quatre types de personnes en Israël : une bonne, une mauvaise, et deux intermédiaires. On retrouve cette même nuance dans les quatre graines mentionnées par Jésus.
- Les Grecs concevaient Dieu comme parfait, immuable, impassible et omniscient, sachant toujours ce qu'il fera. La vision juive, elle, est plus humaine : Dieu peut changer d'humeur et de décisions, s'adaptant aux situations.
- Les Grecs croient à l'immortalité de l'âme, mais ce n'est pas le centre d'intérêt des Juifs. Si les justes peuvent ressusciter et retrouver Dieu, pour les injustes, tout s'arrête avec la mort
- Les Grecs mettent l'accent sur la vie après la mort, tandis que les Juifs privilégient cette vie et l'héritage qu'ils transmettront.



Les exemples précédents illustrent l'influence considérable de la pensée grecque sur notre théologie chrétienne. Nombre de chrétiens adoptent une vision manichéenne de l'humanité et de l'existence, perçoivent Dieu comme impassible et immuable, et insistent particulièrement sur l'enfer ou l'au-delà.

Voici quelques exemples supplémentaires qui démontrent comment une perspective juive peut donner des interprétations complètement différentes :

- Dans Matthieu 9:20, les « franges » de Jésus désignent en réalité des « tzitzit ».

Comprendre ce que signifient les Tzitzit et le Talit pour les Juifs transforme profondément notre interprétation de ce passage.



- Dans Matthieu 6:22, l'expression « avoir un mauvais œil » ou « un bon œil » signifie être avare ou généreux.
- Le terme « Fils de l'homme » ne fait pas référence à l'humain, mais au côté glorieux du Messie, comme le décrit le Livre de Daniel.
- Prendre le joug de Jésus est une expression juive qui signifie suivre Ses enseignements. Chaque rabbin avait des disciples sous son « joug ».
- Lorsque Jésus a prononcé les paroles « Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? », il ne faisait pas nécessairement référence à un sentiment d'abandon. Il invitait plutôt ses auditeurs à lire le Psaume 22 et à établir un parallèle entre ses paroles et ce psaume. En effet, à cette époque, les chapitres et les versets n'existaient pas encore, la seule méthode pour se souvenir et localiser un passage était de citer sa première ligne. Ce faisant, les gens comprenaient instantanément le lien. En citant le Psaume 22, Jésus établissait un parallèle entre ses paroles et le fait qu'il était le Messie.
- Les Écritures juives utilisent quatre principes d'exégèse, appelés méthode PARDES (Pishat, Remez, Derash, Sod). Prenons l'exemple de Matthieu 2:15, qui cite Osée 11:1. Ce passage, hors contexte, semble déconnecté de Jésus. Il s'agit pourtant d'un exemple de Remez, établissant un parallèle entre l'exode d'Israël d'Égypte et le retour de Jésus. Ainsi, la vie de Jésus est reliée à l'histoire et au destin d'Israël.
- De nombreux événements décrits dans l'Apocalypse, les Évangiles, et particulièrement dans Matthieu, ne peuvent être pleinement compris qu'à travers une perspective juive. Par exemple, le rituel des coupes lors de la Cène du Seigneur est en lien avec le repas de la Pâque, et tout le symbolisme de l'Apocalypse est profondément ancré dans la tradition juive.

3. Garde le repos du Shabbat

“Ensuite, elles retournèrent chez elles et préparèrent des huiles aromatiques et des parfums. Puis elles observèrent le repos du sabbat, comme la Loi le prescrit.” Luc 23:56

Ce jour est unique et différent de tous les autres, c’est pourquoi on l’appelle «sacré ». Si, pour des raisons pratiques, tu ne peux pas observer le samedi mais seulement le dimanche, l’important est de garder l’esprit du Shabbat en évitant le travail physique, les courses, les longs trajets, la cuisine, les activités fatigantes, et en se déconnectant de la télé, du téléphone et d’internet. Profite de ta famille, fais des activités spirituelles et relaxantes, et surtout, apprends à t’arrêter complètement et à te reposer !



Prends le temps de recevoir et de te détendre, loin du stress des samedis ou dimanches surchargés d’activités. (C’est pourquoi tout doit être préparé à l’avance avant le Shabbat, pour éviter tout stress à ta femme.) Tu es bien sûr libre de suivre les « 39 lois » traditionnelles du judaïsme.

Tu peux parfois observer le Shabbat en groupe, mais assure-toi que chaque vendredi soir (ou samedi soir) soit marqué par un repas spécial de Shabbat en famille. Rien ne renforcera plus les liens avec ta famille et tes amis que le respect régulier de ce rituel religieux.

Ce repas de seder est le cœur et la force du judaïsme, il a uni tous les Juifs à travers les siècles ! (Les traditions varient, mais généralement l’allumage des bougies par les femmes avant le début du Shabbat, le kiddouch, la bénédiction des enfants, le hallah, les chants et les prières sont des éléments à garder.)

On peut clôturer le shabbat avec la Havdalah.

Il s’agit d’une cérémonie particulière, avec des bénédictions prononcées sur le vin, les parfums et une bougie tressée. Cette cérémonie est tellement particulière que, chose intéressante, même le mouvement hassidique Chabad l’appelle le « repas du Messie » !

C’est un rituel que les premiers chrétiens observaient. On le voit clairement dans Actes 20.7 : « Le premier jour de la semaine, nous étions réunis pour rompre le pain. Paul parlait aux personnes présentes... jusqu’à minuit. »

Cela est confirmé par trois éléments :

1. Tout d'abord, le texte parle du dimanche selon le calendrier juif, et non selon l'organisation romaine du temps. Chez les Romains, ou dans le monde occidental, le jour commence au lever du soleil, tandis que chez les Juifs, il commence la veille au soir. Autrement dit, pour les Juifs, le dimanche commence le samedi soir.
2. Ensuite, ils se sont réunis pour manger. Dans ce contexte, « rompre le pain » désignait plus que la simple Sainte Cène : il s'agissait d'un repas communautaire pour marquer la fin du shabbat. C'est précisément le sens de la cérémonie de la Havdalah.
3. Enfin, le fait qu'ils célébraient la Havdalah montre automatiquement qu'ils observaient aussi le shabbat, puisque ce rituel sert justement à en marquer la fin.



4. Célèbre les sept fêtes bibliques

Célébrer ces fêtes constitue l'une des plus grandes révolutions spirituelles actuelles au sein de l'Église. Elles nous offrent un rythme annuel pour mieux appréhender Dieu et nous-mêmes de manière tangible. Certains les perçoivent comme un calendrier prophétique, tandis que d'autres soulignent les parallèles frappants avec les événements qui les entourent.

Ces fêtes renforcent profondément l'unité de nos communautés et de nos familles. Elles transmettent des leçons spirituelles à nos enfants et tissent des liens intergénérationnels. Nombre de ces fêtes nous exhortent explicitement à nous souvenir intentionnellement de certains principes, voire à nous ordonner d'être joyeux. Par conséquent, elles contiennent des instructions qui transforment nos vies ! Des fêtes comme Tisha B'av, Simchat Torah, Hanoucca, Pourim ou la réception de la Torah à Chavouot pourraient être considérées comme optionnelles, car elles ne sont pas explicitement commandées dans la Bible. De plus, la manière dont les sept fêtes sont célébrées varie considérablement selon les traditions. Certains utiliseront l'Haggadah en entier à Pessa'h, d'autres construiront et séjourneront sous des tentes à Souccot et agiteront les Quatre Espèces, certains compteront l'Omer (les 49 jours entre la Pâque et Chavouot), certains utiliseront le Machzor (un livre de prières spécifique) à Yom Kippour et Roch Hachana, etc.



5. Suis les lectures hebdomadaires de la Torah et prêche en lien avec elles

Lors d'un service religieux, une section de la Loi (Parashat) est lue à voix haute, suivie d'une lecture des Prophètes (Haftarah). Un texte correspondant du Nouveau Testament peut ensuite être ajouté, et un sermon peut être prononcé sur l'un des textes lus.

Même si la liturgie n'était pas encore aussi codifiée qu'aujourd'hui, les synagogues lisaient et exposaient la Loi et les Prophètes, comme le mentionne Actes 15:21 : « Car la loi de Moïse est prêchée... et lue dans les synagogues chaque sabbat. » L'Église primitive avait adopté ce même modèle, comme le montre Actes 13:14-15 : « Le sabbat, Paul et ses compagnons entrèrent dans la synagogue et s'assirent. Après la lecture de la Loi et des Prophètes, les chefs de la synagogue leur dirent : « Frères, si vous avez un mot d'exhortation pour le peuple, parlez-en, si vous le souhaitez. » »



Ce modèle ancien présente deux avantages majeurs. Premièrement, il permet une connaissance systématique et plus approfondie des Écritures hébraïques. Il est démontré que la prédication textuelle favorise une meilleure mémorisation de la Bible que la prédication thématique. Deuxièmement, le calendrier traditionnel juif des lectures est en harmonie avec les fêtes bibliques tout au long de l'année.

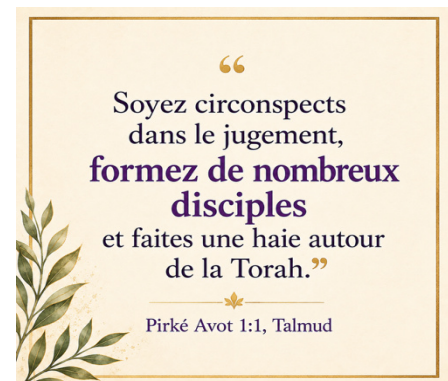
6. Retourne au modèle juif d'organisation

L'église primitive a repris le modèle de la synagogue du premier siècle. Puisqu'elles jouaient un rôle essentiel mais secondaire par rapport au Temple, l'objectif principal de la synagogue était la prière, l'étude et la vie communautaire. En tant que tels, ils n'étaient pas centralisés et leur autorité reposait entre les mains des anciens locaux, des enseignants et des scribes, plutôt que d'un seul leader comme le rabbin moderne. (En fait, les rabbins de l'époque avaient tous des emplois laïques, et cette pratique a duré jusqu'au XIXe siècle !)

Restaurer une structure organisationnelle où quelques dirigeants locaux prennent des décisions basées sur le consensus est non seulement plus proche du modèle de l'Église primitive, mais cela correspond bien mieux au tempérament juif. (« Là où tu as 2 Juifs, tu as 3 opinions et 4 partis politiques ! »)

7. Fais des disciples selon le modèle juif

- **Ecoles rabbiniques et les enseignants** : au premier siècle, il existait déjà des écoles rabbiniques établies, les yeshivot, où des enseignants juifs, les rabbins, formaient des étudiants, les talmidim. Des figures rabbiniques célèbres de cette époque, comme Hillel et Shammaï, dirigeaient des écoles consacrées à l'étude rigoureuse et au débat autour de la loi juive, de la halakha, de l'interprétation de la Torah, ainsi que de la Loi orale. Jésus lui-même fut honoré et appelé Rabbi 16 fois, et Enseignant 63 fois.
- **Imiter la vie du maître** : les rabbins choisissaient leurs disciples et les accompagnaient de près. Ils ne se contentaient pas de leur enseigner les détails de la loi, mais leur montraient aussi, par leur propre exemple, une manière de vivre marquée par l'éthique et la piété. Ce mentorat faisait partie intégrante du processus de formation des disciples, car les étudiants vivaient souvent auprès de leurs maîtres, observant leur comportement et apprenant de leurs pratiques quotidiennes. Ainsi, tout ce processus n'était pas seulement académique : il façonnait le caractère et les actions des disciples.
- **Apprentissage collectif** : l'approche juive de l'étude mettait l'accent sur l'engagement collectif avec les textes. Les disciples étudiaient souvent en binômes ou en petits groupes, selon le modèle de la chavruta, ce qui créait un cadre dynamique où la discussion et le débat étaient encouragés.
- **Application pratique** : les disciples étaient censés appliquer ce qu'ils apprenaient dans leur vie quotidienne, observer les mitzvot, les commandements, et vivre selon les normes éthiques enseignées par leurs mentors. Cet accent mis sur l'action et la pratique distinguait la formation juive des disciples d'une étude purement théorique.



Une grande partie de cette approche existe encore aujourd'hui dans de nombreuses yeshivot, et nous pourrions restaurer cette manière juive de former des disciples si nous voulons former des disciples solides et bien équipés.

Bonus : Intègre certains éléments de la liturgie juive dans ton culte

Ce huitième et dernier point, à l'exception possible de la bénédiction d'Aaron sur les enfants et les familles, que je recommande vivement à tous, s'adresse plus particulièrement aux assemblées messianiques, notamment en Israël. Cependant, si des Églises souhaitent intégrer certains de ces éléments, elles devront faire preuve de créativité et de flexibilité pour les adapter à leurs cultes.

Historiquement, l'Église primitive utilisait tous les éléments juifs que l'on retrouve aujourd'hui dans les synagogues, tels que le chant des Psaumes, l'Amidah, le Shema, la bénédiction d'Aaron et d'autres liturgies. Par exemple, dans Romains 11.33-36 et Éphésiens 3.20-21, Paul cite indirectement le Kaddish, un ancien ensemble de prières juives qui exalte la grandeur, la souveraineté et la gloire éternelle de Dieu, et exprime l'espérance de l'établissement de son royaume.

Si les prières spontanées ont leur place et leur valeur, il existe également une grande puissance dans la récitation et la mémorisation des vérités bibliques contenues dans ces éléments, notamment auprès des enfants.

L'Amidah comprend :

- * Trois bénédictions d'ouverture de louange.
- * Une bénédiction centrale propre au Shabbat, centrée sur la sainteté du jour.
- * Trois bénédictions finales de reconnaissance.

Le Shema, prière juive fondamentale, proclame l'unicité de Dieu, exprime la dévotion à son égard et énonce des commandements relatifs à l'amour pour Dieu et à la transmission de ces principes aux générations futures.

La bénédiction d'Aaron (la bénédiction sacerdotale), prière biblique de protection, de grâce et de paix, est récitée pour bénir la communauté et les familles. Elle laisse une empreinte indélébile sur les enfants, qui la chérissent tout au long de leur vie. Dans le judaïsme traditionnel, seuls les descendants masculins d'Aaron, les kohanim, sont autorisés à réciter formellement la bénédiction aarônide.

Les liturgies juives liées aux étapes de la vie englobent les prières et les rites associés aux moments clés de l'existence d'une personne, tels que la naissance, le passage à l'âge adulte, le mariage et la mort.



Pour ces diverses occasions, les assemblées peuvent recourir à différents types de Siddur, livres de prières contenant les prières quotidiennes, celles du Shabbat et celles des fêtes. Le « Koren Siddur » est particulièrement apprécié, bien que certains éléments, comme le chant « il n’y eut personne de plus grand que Moïse », puissent nécessiter un filtrage. Certains croyants messianiques ont également élaboré leur propre Siddur messianique.

La forme de la récitation peut varier. Dans la plupart des synagogues, notamment les synagogues orthodoxes, les prières sont chantées a cappella. Cependant, l’utilisation d’instruments, de mélodies personnelles et d’autres éléments créatifs peut apporter diversité et innovation à l’ensemble du culte.



D’autres commandements bibliques si tu veux aller plus loin

- **Aliments non casher** : Évite le porc et les animaux sans sabot fendu qui ne ruminent pas. Les fruits de mer comme les crevettes, les crabes et les homards, dépourvus de nageoires et d’écailles, sont également interdits. Les animaux carnivores, tels que les lions et les ours, sont à proscrire. Au-delà des raisons religieuses, ces aliments sont scientifiquement reconnus comme néfastes pour la santé.



- **Graisses interdites** (chelev) : Ne consommez pas les graisses entourant le foie, les reins, la rate, le rumen et les autres organes digestifs, ainsi que celles situées autour des intestins.
- **Le nerf sciatique**, appelé en hébreu Gid Hanasheh, est également interdit.

- **Sang** : La consommation de sang est interdite, même aux non-Juifs (Actes 15.20). Il est donc essentiel de faire abattre la viande selon le rite de la shechita pour un drainage du sang, et d'éviter certaines parties.
- **Les nouvelles lunes** (c.à.d. les nouveaux mois) étaient célébrées par un jour de sacrifices au Temple. Même après sa destruction, cette tradition s'est perpétuée, comme le mentionne Colossiens 2.16. De même que la lune se renouvelle chaque mois, les personnes sont appelées à l'introspection et à un nouveau départ chaque mois. Comme toutes les fêtes juives, cette célébration renforce les liens communautaires. Dans certaines communautés, elle revêt une signification particulière pour les femmes, qui se rassemblent pour la prière, la louange ou des événements sociaux.
- **La tzedakah**, le don charitable anonyme, est bien plus qu'un acte de compassion pour les Juifs ; c'est une obligation qui contribue au Tikkun Olam, la réparation du monde. Contrairement aux collectes publiques de nombreuses Églises, la forme la plus élevée de charité est le don anonyme, comme l'enseigne Jésus en Matthieu 6.3. Maïmonide, le Rambam, décrit huit niveaux de charité, le plus élevé consistant à aider quelqu'un à devenir autonome. Par exemple, les supermarchés pourraient offrir aux personnes dans le besoin des produits dont la date de péremption approche et les déclarer comme dons fiscaux, ce qui serait avantageux pour toutes les parties concernées.
- **Accorder des prêts sans intérêt** s'inscrit dans cette même démarche. En effet, il est interdit de facturer des intérêts, de sorte que tous les prêts accordés à d'autres Juifs devraient être sans intérêt.
- **Les lois de pureté** relatives aux femmes et au comportement des hommes à leur égard, notamment l'abstinence sexuelle durant les menstruations et après l'accouchement, sont évoquées. Le terme grec « koitē », mentionné en Hébreux 13:4, semble y faire référence. Étant donné que l'épître aux Hébreux s'adresse à des croyants juifs, cette interprétation est cohérente.
- **L'interdiction de porter les vêtements du sexe opposé**. Bien que les normes culturelles varient, cette loi souligne l'importance de préserver les rôles traditionnels liés au genre, comme le stipule Deutéronome 22.5. Il ne s'agit pas simplement d'éviter de porter des vêtements typiquement associés au genre opposé, mais de respecter les distinctions de genre établies.



Cinq commandements liés à la terre d'Israël qui peuvent néanmoins avoir une application universelle :

- **La Shemitah karkaot**, ou année sabbatique, qui consiste à laisser la terre se reposer tous les sept ans. Cette pratique ne concerne pas seulement les agriculteurs israéliens, mais toute personne souhaitant pratiquer une agriculture biologique et contribuer à la préservation de la planète. Laisser la terre se reposer tous les sept ans permet de reconstituer les nutriments du sol, d'améliorer sa structure, de contrôler les mauvaises herbes et les ravageurs, de renforcer la santé microbienne, de prévenir l'érosion et même d'augmenter sa teneur en carbone. En somme, la Shemitah améliore non seulement la fertilité et la productivité des sols, mais prévient également leur destruction à long terme et leur désertification.
- 
- **Les lois de la pe'ah**, qui consistent à laisser les coins des champs non moissonnés pour les pauvres, et du leket, qui consiste à laisser les glanures pour les pauvres, pourraient avoir une grande pertinence dans de nombreux pays pauvres.
- 
- **Terumot et Ma'aserot, les offrandes et dîmes agricoles**, consistent à mettre à part certaines portions des récoltes pour les prêtres, les Lévites, les pauvres ou un usage sacré. Aujourd'hui encore, les Juifs religieux les prélèvent sur les produits cultivés en terre d'Israël, même si ces portions ne sont généralement plus consommées comme à l'époque du Temple.
- **La Shemitah kesafim**, l'annulation des dettes tous les sept ans, pourrait avoir des conséquences considérables, non seulement pour les individus, mais aussi pour les entreprises et même pour des pays entiers.
- **L'année du Jubilé**, le Yovel, ne se limitait pas au repos de la terre, à l'annulation des dettes et à la libération des esclaves, des pratiques encore pertinentes aujourd'hui. Elle incluait aussi un aspect remarquable, avec des implications même pour aujourd'hui : le retour des terres à leurs propriétaires d'origine. À titre d'exemple, la campagne « Jubilee 2000 » a permis l'annulation de plus de 100 milliards de dollars de dette pour 35 des pays les plus pauvres du monde.



Commandés, mais suivis seulement par les Juifs

Les lois suivantes sont prescrites dans la Bible. Certains pourraient donc soutenir qu'elles devraient être appliquées universellement, comme les lois mentionnées précédemment. Cependant, la plupart des gens reconnaîtront qu'elles sont profondément ancrées dans la culture juive et qu'il est donc préférable de les préserver comme telles. Imagine si tous les chrétiens non juifs commençaient à porter des tzitzit et un talit !

- **Vivre en terre d'Israël** est considéré par de nombreuses autorités juives comme un commandement biblique, sur la base de Nombres 33.53 : « Vous prendrez possession du pays et vous y habitez. » Bien que son statut exact soit débattu, la terre d'Israël a toujours occupé une place unique dans la foi, l'identité et la pratique juives.
- **Birkat Kohanim, la bénédiction sacerdotale.** Commandement biblique donné aux prêtres de bénir Israël. Elle est encore pratiquée dans les communautés juives, mais uniquement par les Cohanim.
- **La Brit Milah, la circoncision,** est le signe de l'alliance avec Abraham, commandée à Israël mais non imposée aux non-Juifs en Actes 15.
- **Le Pidyon HaBen, le rachat du premier-né,** est une cérémonie encore pratiquée aujourd'hui, au cours de laquelle un fils premier-né est symboliquement racheté auprès d'un Cohen trente jours après sa naissance. (Nombres 18:15-16)
- **La mezuzah,** un parchemin contenant des versets de la Torah fixé aux montants des portes



- **les tefillin**, des boîtiers en cuir contenant des passages de la Torah portés sur le bras et le front pendant la prière, sont commandés dans la Torah. Cependant, comme il n'existe pas d'instructions précises sur leur fabrication et leur pratique, différentes traditions ont émergé.



- **Les tzitzit**, les franges attachées aux coins d'un vêtement comme rappel des commandements, sont également prescrits par la Bible. Les versets bibliques laissent une certaine marge de manœuvre, ce qui permet à la tradition de déterminer la fréquence à laquelle ils doivent être portés (tous les jours ou seulement certains jours ?), qui peut les porter (Nombres 15.38 mentionne les Bene Israel, ce qui inclut tout Israël, donc les femmes pourraient en porter), l'âge auquel ils peuvent être portés (est-ce permis avant 13 ans ?), la couleur (bleu, bleu-violet ?) et même la longueur des fils (Matthieu 23.5 soulève la question de savoir ce qui constitue une longueur excessive).



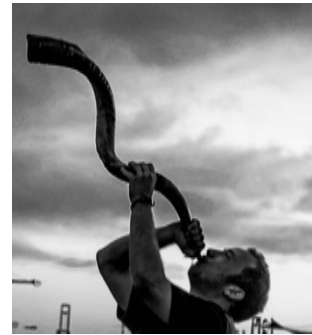
- **Le talit gadol**, ou grand châle de prière, est porté pendant les prières. Bien qu'il ne soit pas explicitement commandé dans la Bible, il s'est développé à partir du principe que les tzitzit doivent être attachés à quelque chose. Un talit katan, (petit châle de prière) est un petit vêtement à franges qui peut être porté quotidiennement pour accomplir le même commandement.



- **Les immersions (mikveh)**, des bains rituels de préférence dans de l'eau vive, sont requises pour les femmes en cas d'impureté rituelle, notamment après les menstruations, l'accouchement et avant le mariage. Elles sont également nécessaires pour toute personne ayant touché un cadavre. Les mikvés sont souvent pratiqués avant les grandes fêtes comme Yom Kippour, avant certaines activités spirituelles, et pour les convertis au judaïsme (c'est pour cela que le christianisme a repris cette pratique à travers le baptême)



- **La hafrashat challah**, commandée dans Nombres 15.19-20, consiste à offrir une portion de nourriture aux prêtres et à Dieu. Même après la destruction du Temple, la tradition de mettre à part une portion de pâte lors de la préparation du pain, appelé challah, a perduré. Ce geste reconnaît les bénédictions de Dieu et sanctifie l'acte de préparer la nourriture. Il est aussi l'occasion de rassembler des personnes, notamment des femmes, avant le Shabbat ou lors d'événements particuliers, pour préparer le pain et faire des prières spéciales.
- **Sonner du shofar** est un commandement biblique, principalement lié à Rosh Hashanah et Yom Kippour. Son usage, cependant, ne se limite pas à ces fêtes. À l'époque du Temple, il servait à alerter la communauté en cas de guerre ou de crise nationale, pendant Soukkot et lors de l'année du Jubilé. On le sonnait aussi parfois lors de mariages ou pour des annonces importantes. Véritable appel à la repentance, à la réflexion et au renouveau, le shofar peut également être un appel aux armes et à la prière. Il rappelle la souveraineté divine et l'importance du réveil spirituel.



Commandements bibliques qui pourraient avoir des implications aujourd'hui

- **Les vœux de naziréat**, décrits en Nombres 6.1–21, étaient des engagements volontaires et personnels. Ils impliquaient de s'abstenir de vin, de ne pas se couper les cheveux et d'éviter tout contact avec les morts. Ce vœu était fait pour une période déterminée de consécration plus intense à Dieu. À la fin du vœu, la personne devait se raser la tête, comme on le voit aussi en Actes 18.18.
- **Les ouvriers doivent être payés rapidement**, le jour même du travail accompli, afin de les protéger contre l'injustice. Même si cela n'est généralement plus appliqué littéralement aujourd'hui, surtout dans le monde occidental, le principe reste clair : il ne faut jamais retarder inutilement le paiement de ceux qui travaillent pour nous.
- **Un objet perdu devait être rendu** à son propriétaire légitime, au lieu d'être ignoré ou gardé.
- **Un objet emprunté devait être rendu rapidement**, surtout si le retard risquait de causer un préjudice ou une difficulté à celui qui l'avait prêté.



- **En cas de vol, la restitution était obligatoire**, parfois avec un remboursement supérieur à la valeur de ce qui avait été volé, comme signe de repentance et de réparation.
- **Le lévirat (Yibbum)** commandait à un homme d'épouser la veuve de son frère si celui-ci mourait sans fils, afin de préserver sa descendance. Dans certaines régions d'Afrique et d'Asie, surtout là où la polygamie existe encore, des pratiques semblables subsistent pour soutenir les veuves et préserver la lignée familiale.
- **Un homme ne pouvait pas reprendre son ex-femme** si elle avait épousé un autre homme après leur divorce (Deutéronome 24.1–4). Ce passage va à l'encontre de l'idée que le divorce obligerait toujours à retourner vers son premier conjoint. Le texte qualifie même un tel retour d'abomination.
- **Un jeune marié devait être libéré de toute obligation militaire ou situation stressante** pendant la première année de son mariage (Deutéronome 24.5), afin de se consacrer à sa femme et de poser les fondations de son foyer.
- **Des limites claires devaient être établies pour protéger la vie.** Le commandement de construire un parapet autour du toit enseigne le principe plus large de prévenir les dangers prévisibles, y compris en posant des limites sages pour les enfants.
- **La nature devait être respectée.** Les arbres fruitiers ne devaient pas être abîmés inutilement, et les fruits d'un arbre nouvellement planté étaient considérés comme orlah : ils ne pouvaient pas être consommés pendant les trois premières années.
- **Les animaux devaient être traités avec bonté.** La Torah commande notamment de renvoyer la mère oiseau avant de prendre ses œufs ou ses petits, de ne pas abattre un animal et son petit le même jour, de ne pas faire cuire un chevreau dans le lait de sa mère, de ne pas museler le bœuf pendant qu'il foule le grain, de permettre à l'animal de manger pendant qu'il travaille, et de ne pas atteler ensemble un bœuf et un âne. Certains interprètent également le commandement concernant la mère oiseau comme une exhortation à apporter son soutien aux parents lors de la transition délicate que représente le départ de leurs enfants du nid familial.
- **Les objets liés à l'idolâtrie ne devaient pas entrer dans la maison** (Deutéronome 7.26). Certains appliquent ce principe plus largement à tout ce qui pourrait avoir un lien spirituel avec le mal.



- **La justice sociale devait être pratiquée.** Cela inclut les villes de refuge pour les meurtriers involontaires, l'interdiction de renvoyer un esclave fugitif qui cherche refuge, le traitement digne d'une femme captive en temps de guerre, le rejet des faux témoins et les sanctions sévères contre toute forme d'enlèvement (kidnapping)



- **Les poids et mesures justes** étaient obligatoires dans le commerce. Ce commandement enseigne l'honnêteté dans les transactions et condamne toute forme de fraude ou de tromperie.
- **Il ne faut pas unir ce qui n'est pas fait pour être uni.** La Torah interdit de semer différentes espèces dans le même champ, de croiser différentes espèces d'animaux et de porter des vêtements faits de fibres mélangées. Certains voient dans ces commandements un principe plus large : certaines personnes, certains systèmes ou certaines réalités ne sont pas faits pour être associés.
- **La guerre devait être menée avec justice.** Israël devait proposer la paix avant d'attaquer, éviter la destruction inutile de l'environnement et traiter les prisonniers, les animaux et les biens avec retenue.

Non commandé dans la Bible, mais culturellement prôné pour les croyants juifs, surtout en Israël

- **La séparation entre la viande et le lait** n'est pas explicitement prescrite dans la Bible sous sa forme rabbinique actuelle.

Il est même possible d'affirmer qu'il s'agit d'une interprétation erronée, le texte biblique semblant plutôt condamner la cruauté envers les animaux ou certaines pratiques païennes.



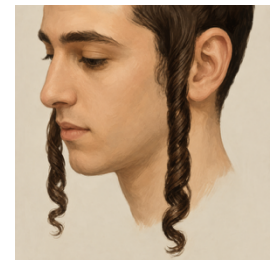
On peut aussi comparer cela avec Abraham, qui sert de la viande et du lait caillé aux anges en Genèse 18.8. D'ailleurs, certains groupes comme les Juifs karaïtes ne pratiquent pas cette séparation. Cependant, comme cette pratique est aujourd'hui la norme parmi les Juifs religieux, elle devient culturellement nécessaire si nous voulons les rejoindre avec respect.

Le même principe peut donc s'appliquer à tous les sujets mentionnés ici-bas :

- **Le port de la kippa** n'est pas commandé dans la Bible. Historiquement absente au premier siècle, elle n'apparaît que plus tard, au Moyen Âge. Cela peut expliquer pourquoi les hommes dans l'Église primitive ne se couvraient pas la tête (1 Corinthiens 11).



- **Les péot** sont les mèches ou papillotes portées sur les côtés de la tête par certains hommes juifs, en lien avec le commandement de Lévitique 19.27 de ne pas couper les coins de la chevelure. Comme ce commandement est lié à une interdiction de pratiques associées au deuil païen ou à l'idolâtrie, certains ne le considèrent pas comme une règle obligatoire aujourd'hui. Les Juifs karaïtes ne suivent pas cette pratique.



- **Les tatouages** sont mentionnés en Lévitique 19.28. Cependant, comme le contexte semble lié à des pratiques idolâtres et à des rites païens, certains ne considèrent pas cette interdiction comme une règle toujours obligatoire aujourd'hui.

- **La Bar Mitsvah** et la Bat Mitsvah ne sont pas commandés dans la Bible, leur origine remontant au Moyen Âge. Naturellement, cette cérémonie étant propre à l'identité juive, elle n'a aucune validité pour les non-Juifs.



- **La Simchat Bat** est une célébration pour la naissance d'une fille, comparable dans son intention familiale et communautaire à la Brit Milah, la circoncision.

- **Le grand jeûne de Tisha BeAv ainsi que les cinq petits jeûnes** (le 17 Tammouz, le 10 Tevet, le jeûne de Guedalia, le jeûne d'Esther et le jeûne des premiers-nés). Jeûner lors de ces jours précis peut avoir une véritable portée spirituelle. Contrairement à Yom Kippour, ces jeûnes ne sont pas explicitement commandés dans la Bible, mais proviennent de la tradition juive.

- **Les prières juives quotidiennes** structurent la journée autour de moments réguliers de prière
 - Shacharit : les prières du matin, avec les Psaumes, le Shema et la Amidah.
 - Mincha : les prières de l'après-midi, avec Ashrei et la Amidah.
 - Maariv : les prières du soir, avec le Shema et la Amidah.
 - Il existe aussi Moussaf lors de certains jours particuliers, ainsi que le Shema du coucher avant de dormir.
- **Le Siddour** est un excellent livre de prières juives qui contient l'ordre fixé des prières quotidiennes, du Shabbat et des fêtes. Une grande partie de son contenu vient de la Bible, en particulier des Psaumes, ainsi que de passages de la Torah. Il contient aussi des ajouts rabbiniques, comme les bénédictions et la Amidah. Il reflète différentes traditions, par exemple ashkénaze ou séfarde, et il est utilisé aussi bien pour la prière communautaire que personnelle.
- **Les coutumes funéraires juives** incluent la purification du corps (tahara), l'enterrement généralement dans les 24 heures, puis une période de deuil de sept jours profondément communautaire, appelée shiva, ainsi qu'un souvenir annuel appelé Yahrzeit.
- **La cérémonie de mariage juive** comprend plusieurs éléments traditionnels. Avant le mariage, la mariée peut passer par le bain rituel (mikveh) comme signe de pureté spirituelle. Pendant la cérémonie, la ketoubah, le contrat de mariage, est lue à voix haute. Les sept bénédictions sont récitées sous la houppa (le dais nuptial), puis le verre est brisé.

Après la cérémonie, le couple passe un court moment seul, appelé yichoud.



LA LOI ORALE CONTIENT DES GRANDES BÉNÉDICTIONS MAIS AUSSI DES FAUSSES DOCTRINES ET DU LÉGALISME !

- L'ensemble des traditions rabbiniques, connu sous le nom de « **Loi orale** », désigne les traditions juridiques et interprétatives juives que la tradition rabbinique présente comme ayant été transmises oralement. Selon cette même tradition, elles complètent et expliquent la Loi écrite de la Bible.

Elles sont consignées dans la Michna (codification écrite des lois orales), le Talmud (discussions rabbiniques sur la Michna) et le Midrash (commentaires interprétatifs sur la Bible).



- Ces traditions ont donné naissance à la **Halakha**, c'est-à-dire l'ensemble des règles qui encadrent concrètement la vie juive. La Halakha s'appuie sur les commandements de la Torah, traditionnellement comptés au nombre de 613, ainsi que sur de nombreuses interprétations et décisions rabbiniques ultérieures.

Nous devons filtrer soigneusement tous les éléments de la loi orale, en particulier tous ceux qui sont légalistes !

- Certains sont **BONS**,
- Certains sont **NEUTRES**,
- Mais certains sont **MAUVAIS !**

La Kabale, par exemple, offre des perspectives fascinantes, certains prétendant même qu'elle dévoile secrètement Jésus. Cependant, elle contient également de nombreux éléments ésotériques qui frôlent la sorcellerie et l'hérésie.

